Programme de formation

Intitulé de la formation : Permis B — boîte manuelle

Les objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les quatre compétences clés du référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).
- Adopter une conduite autonome, sécuritaire et respectueuse des règles de circulation en environnement urbain, périurbain et rural.
- Intégrer les comportements d'écoconduite pour réduire l'empreinte environnementale.

Programme de la formation

- Phase théorique : Code de la route (règles générales et spécifiques), sécurité routière (comportements à risque et règles de prudence), introduction à l'écoconduite. En salle avec un enseignant, en autonomie sur la plateforme de code en ligne, ou les deux.
- Phase pratique (20 heures au minimum, dont 15 heures au moins en circulation ; adaptée selon le niveau du stagiaire) : prise en main du véhicule, maîtrise des commandes et de la boîte de vitesses manuelle ; conduite en environnement varié (urbain, rural, périurbain, autoroute, nuit) ; scénarios pratiques (stationnement, insertion dans la circulation, gestion des éventualités) ; séances sur simulateur de conduite.
- Exercices de validation : examens blancs pratiques et théoriques, bilans de compétences, retour personnalisé.

Public visé et prérequis

- Public visé : toute personne souhaitant obtenir le permis de conduire de catégorie B.
- Âge minimum : 17 ans pour l'examen (15 ans pour commencer une formation en apprentissage anticipé de la conduite).
- Savoir lire et écrire en langue française ; être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR pour les candidats nés après 1988.
- Avoir une carte d'identité française en cours de validité, ou un passeport avec un titre de séjour en cours de validité pour les personnes étrangères.
- Aucun prérequis de conduite. Une évaluation de départ est obligatoire avant la signature du contrat.

Résultats attendus

- Acquisition des compétences nécessaires pour se présenter à l'examen pratique du permis B.
- Obtention d'une attestation de suivi de formation.
- Préparation à une conduite autonome et sécuritaire.

Moyens techniques et pédagogiques

- Qualification des intervenants : enseignants titulaires du titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière (ECSR) ou du BEPECASER, et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- Alternance entre cours théoriques (présentations multimédia) et pratiques (conduite sur véhicules équipés de doubles commandes).
- Utilisation de simulateurs de conduite ; livret d'apprentissage numérique ; accès à une plateforme en ligne pour réviser le code.

Évaluation

- Évaluation de départ avant contrat (à distance via l'application Évaluation Codanoo, sur simulateur ou en agence) fixant le volume prévisionnel d'heures.
- Validation des compétences acquises à l'aide du livret d'apprentissage et d'examens blancs.
- Questionnaire de satisfaction à mi-parcours et en fin de formation.

Sanction de la formation

- Obtention du permis de conduire de catégorie B après validation par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.
- Remise d'une attestation de suivi de formation si le permis n'est pas obtenu.

Durée et modalités d'organisation

- Durée totale : de 20 heures à plus de 45 heures selon les besoins individuels.
- Formation en continu ou en modules (horaires adaptés) ; en présentiel, avec des modules théoriques possibles à distance.
- Taille des groupes : 10 à 15 stagiaires pour la théorie, enseignement individuel pour la pratique.

Type de reconnaissance

Titre administratif (permis de conduire) délivré par l'État après réussite aux épreuves ; il ne s'agit pas d'une certification professionnelle inscrite au RNCP.

Prix, dates, financement

Tarifs : voir la grille tarifaire de l'agence, affichée et remise sur demande. Entrées permanentes. Financements possibles : compte personnel de formation sous conditions, permis à un euro par jour, paiement en plusieurs fois, aides locales (voir la fiche « Vos moyens de financement »).

Information handicap

Chaque situation de handicap étant unique, merci de préciser votre situation lors de l'inscription. Nous adapterons la formation et les équipements nécessaires. Référent handicap : Yohann Berthe — 04 58 14 16 00.

Attention ! Un crédit coûte de l'argent et doit être remboursé.
Sous réserve d'acceptation par Alma SAS (almapay.com), société de financement agréée par l'ACPR (code CIB : 17408). RCS Nanterre 839100575. Contact : support@almapay.com